

La lettre n°28

Novembre 2016

Réseau Education sans Frontières de l'Allier
42 rue du progrès 03000 Moulins
04 70 42 88 70 resf03@gmail.com



118 enfants ou jeunes de familles étrangères, bien intégrées dans l'Allier. Monsieur le Préfet laissez les grandir ici !!! Il faut les régulariser.

Un toit pour tous c'est un droit humain !!

Malgré les demandes pressantes, il y a dans l'Allier seulement 15 places en hébergement d'urgence.

Des personnes sont refusées presque tous les jours : **elles restent « sans » toit !**

Des familles avec enfants ou jeunes scolarisés sont obligées de « tourner » dans les 3 centres du 115 (n° de téléphone à appeler pour demander un abri de nuit). **Les enfants et jeunes de familles sans domicile fixe sont donc déscolarisés !!!**

Tous ces droits bafoués c'est insupportable. De multiples associations s'insurgent contre cette situation. Des initiatives publiques, des courriers sont adressés aux autorités de l'Etat et du département, pour une protection effective de ces personnes en détresse.

La France, 6° puissance mondiale, peut et doit loger tous les « sans-abri » qui le demandent, sans distinction d'âge, de sexe, de condition précaire immédiate ou de longue durée, de couleur de peau, de nationalité...

Un toit c'est un droit humain. Et des logements vides il y en a beaucoup dans l'Allier !!

2 novembre 2016. Mireille Pasquel

Evacuation de la jungle de Calais : les questions de fond ne sont pas réglées

Que les habitants de ce bidonville indigne puissent connaître des conditions de vie plus correctes et un répit dans leur longue errance faite de violences est une bonne chose. Que ceux qui le veulent puissent profiter de ce répit pour demander l'asile en France est également souhaitable.

Mais les questions de fond ne sont nullement réglées et des problèmes essentiels subsistent : - l'accompagnement social et administratif dans les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) doit être efficace et prolongé jusqu'à ce que tous puissent accéder à la plénitude de leurs droits et à une solution qui leur convienne.

- la liberté de choix de ces personnes doit être respectée, en particulier ceux dont le but reste de gagner la Grande Bretagne. Le maintien des législations actuelles, qu'il s'agisse des accords du Touquet ou des accords de Dublin, risque d'imposer à certains de quitter les dispositifs d'accueil et de retourner dans des parcours clandestins.

- l'arrivée le long de la Manche de nouveaux candidats au passage en Grande Bretagne risque de reconstituer les mêmes phénomènes.

Le MRAP se félicite par ailleurs qu'une partie de la population réserve un accueil favorable à ces diverses installations à travers la France. Il participe à la mobilisation des solidarités et au rejet indispensable des manifestations de peur irrationnelle ou de haine, qu'elles soient spontanées ou politiquement manipulées. Celles-ci sont le produit du climat de xénophobie entretenu dans notre pays depuis trop longtemps. Le MRAP continuera de se mobiliser contre toute manifestation de racisme et de xénophobie. Il continuera d'expliquer que les crises et les drames qui accompagnent la migration de ceux qui fuient les guerres ou la misère n'auront de cesse sans une véritable liberté de circulation des hommes sur la planète.



Les actions récentes



Cercle de silence à Moulins



Marche de Mezenc

Une pétition : <https://www.change.org/> :
Auraforrefugees

Répondre aux mensonges sur les migrants

L'évacuation **de la «jungle» de Calais** et la « **crise des migrants** » en Europe font ressurgir des mensonges sur les immigrés, relayés avec soin par une partie de la droite et l'extrême droite. Le journal «L'Obs» s'est penché sur **les principaux clichés et intox qui circulent sur les réseaux sociaux**. Voici quelques extraits de l'article du journaliste Boris Manenti.

1. «La France est envahie par les migrants». ?

Faux.

Côté statistiques officielles, la France a accordé l'an dernier **le statut de réfugié à 19.506 personnes**. Toutefois, ce record s'explique par un nombre record de demandes (64.942), ce qui situe le droit d'asile au niveau moyen des années précédentes (autour de 30 %).

Rapportée aux **66 millions d'habitants de la France**, l'arrivée des migrants ne peut donc pas être comparée à une «invasion». La France compte 16 fois moins de demandeurs d'asile que la Hongrie ou la Suède. **Dans l'hexagone, moins de 9% de la population est immigrée.**

(Pour rappel, un migrant devient demandeur d'asile après avoir formulé une demande et, si celle-ci obtient une réponse favorable, alors il devient réfugié)

2. «Les migrants viennent pour toucher des allocations» ?

Faux.

Les migrants ne touchent aucune allocation, aussi bien familiale que pour le logement. Pour y avoir droit, il faut posséder un permis de séjour en cours de validité.

Seules les personnes ayant le statut de réfugié, peuvent demander à bénéficier des droits sociaux (prestations familiales, CMU, APL, etc.) et c'est long et difficile à obtenir

Pour prétendre au **RSA**, il faut avoir obtenu un **permis de séjour de 10 ans, ou avoir déjà passé 5 ans en France** doté d'un permis de séjour d'un an renouvelable

3. «Les migrants touchent 40 euros par jour» ?

Faux.

Ce chiffre de 40 euros quotidiens, largement repris, ne correspond à aucune réalité.

Les migrants ayant formulé une demande d'asile auprès de l'Ofpra peuvent effectivement bénéficier d'une aide financière (**l'allocation pour demandeur d'asile**), qui s'élève à **6,80 euros par jour**. Celle-ci peut se voir complétée par 4,20 euros quotidiens s'ils n'accèdent à aucune place d'hébergement.

Ce montant de «40 euros» provient (peut-être) d'une information concernant le centre d'accueil humanitaire pour les migrants qui doit ouvrir à Paris, où était précisé que la ville et l'Etat tablent sur un budget annuel de 8,6 millions d'euros, soit 40 euros par jour et par personne. Mais il s'agit bien d'un budget de fonctionnement (rémunération des travailleurs sociaux, chauffage, électricité, etc.) et en aucun cas d'une aide pécuniaire versée directement aux migrants.

4. Une carte bleue distribuée aux migrants ?

Faux.

Le Front national a fait circuler l'idée selon laquelle une «carte bleue avec un compte bancaire» est distribuée aux migrants. **Ce qui est totalement faux**. Cette rumeur provient sans doute du fait que des cartes sont distribuées aux réfugiés **en Turquie**, mais il ne s'agit que de cartes de débit, c'est-à-dire qu'elles ne fonctionnent pas avec un compte bancaire. L'AFP précise qu'en Turquie, ces cartes permettent des retraits jusqu'à 100 livres turques par mois (soit **30 euros**).

5. «Les migrants sont mieux logés que les SDF» ?

Faux.

Les migrants ont accès aux places **d'hébergement d'urgence** (qui offrent un lit, un repas, la possibilité de se laver, de rencontrer un médecin et un travailleur social), **les mêmes que pour les ressortissants français sans domicile fixe**.

6. «Les migrants viennent en France pour profiter de la Sécu» ?

Faux.

Les immigrés en situation irrégulière ont accès à l'aide médicale d'Etat (AME), qui permet de bénéficier de soins médicaux. Cette AME, attribuée aussi aux mineurs, ne rembourse pas tout (certains députés ont laissé entendre qu'elle servait à bénéficier de la procréation médicalement assistée, de la chirurgie esthétique ou des cures thermales). C'est bien sûr totalement faux.

Par ailleurs ce droit d'accès aux soins protège toute la population. En cas d'épidémie, les microbes ne font de sélection selon les nationalités

7. «Les migrants prennent le travail des Français» ?

Faux.

En France, seuls les ressortissants européens, suisses, monégasques, andorrans et saint-martinois sont dispensés d'autorisation de droit de travail. Les Algériens disposent aussi de cette exception s'ils bénéficient d'un certificat de résidence en vertu d'un accord spécifique.

Tous les autres migrants doivent avoir obtenu un titre de séjour ou disposer d'une **autorisation de travail, dans une branche de métiers où le niveau de chômage est faible dans la région**. En effet, chaque région répertorie des métiers où un manque avéré de travailleurs a été identifié.

Dans tous les cas, les migrants acceptent bien souvent des emplois peu qualifiés, pénibles et bien souvent mal payés, comme l'a souligné une étude de France Terre d'Asile.

8. «Les migrants sont pauvres et peu éduqués» ?

Faux.

Selon une étude menée par le Secours catholique, 48 % des migrants à Calais appartenaient à des classes sociales supérieures dans leur pays d'origine et 20 % à des classes moyennes. « **A Calais, plus de 30 % des gens ont des diplômes supérieurs** ».

« Ce ne sont jamais les plus pauvres qui migrent ». Pour la plupart des personnes, elles ont eu accès à l'éducation et la culture dans leurs pays d'origine. C'est même souvent l'éducation qui les pousse à tenter leur chance pour un meilleur avenir. Et pour cause : le voyage vers l'Europe coûte très cher, parfois plus de 5.000 dollars simplement pour la traversée de la Méditerranée.

9. «Les migrants préfèrent fuir leur patrie plutôt que de la défendre» ?

Faux.

Les migrants fuient avant tout pour survivre. Ils fuient des pays dévastés, des villes où les écoles et les hôpitaux ont été rasés, où l'on manque de tout.

Ils essaient bien souvent de sauver leur famille. En février 2016, l'Unicef expliquait que pour la première fois depuis le début de la crise des réfugiés en Europe, il y avait plus de femmes et d'enfants que d'hommes sur les routes.

Il convient d'ailleurs de rappeler que fuir son pays présente un risque non négligeable : **3.771 migrants sont morts en mer Méditerranée** l'an dernier, selon l'Organisation internationale pour les migrations.



Cette semaine SSI se déroulera du 12 au 20/11/2016. Elle se situe dans le mois de l'ESS (économie sociale et Solidaire) Il y a aussi le 21/11 la Journée internationale des droits de l'enfant.

A MOULINS FILM DEBAT

Le directeur de Cap cinéma propose **le 19 novembre** dans l'après-midi.

Le film support du débat sur la solidarité internationale n'est pas encore précisé

Le lien pour aller voir le clip de la SSI :

<http://youtu.be/gSoMLtDmhIY>

Les clans des rues les clandestins les cris des chiens hurlent à la ronde j'suis pas inscrit sur la map-
pemonde y a pas d'pays pour les vauriens les poètes et les baladins y a pas d'pays si tu le veux
prends le mien Que Paris est beau quand chantent les oiseaux que Paris est laid quand il se croit français
Avec ses sans-papiers qui vont bientôt r'partir vers leur pays les chiens on a tout pris chez eux y a plus
rien De rétention en cale de fond j'en ai même oublié mon ombre je promène moi dans vos décombres
on m'a donné un bout de rien j'en ai fait cent mille chemins j'en ai fait cent j'en ai fait un Un chemin
de l'identité ni des tentés ni des titans l'y tant d'idées à la ronde et dans ce flot d'univériens j'au-
rai plus d'nom j'aurai plus rien Dis moi c'est quand tu reviens Que Paris est beau quand chantent les
oiseaux que Paris est laid quand il se croit français Avec tous ces champs d'tir et tous ces fous du tir
y visent pas que les lapins c'est plus du gros sel c'est des tomawaks ou des missiles sol-air ou des
skuds et moi avec mon pistolet à bouchon je pars au front Paris sera beau quand chantera les oiseaux
Paris sera beau si les oiseaux mais non Paris sera beau car les oiseaux Paris sera beau

"L'identité" : Les Têtes raides

VOUS VOULEZ

en savoir plus sur RESF

voir la page facebook « resf 03 »
voir le site educationsansfrontieres.org
contact mail resf03@gmail.com

Vous voulez participer aux discussions aux
décisions
du réseau éducation sans frontières de l'Allier
Prochaine réunion (sérieuse accueillante et
conviviale)
Samedi 26 novembre 14h salle derrière la
Mairie TRONGET
chacune, chacun compte pour 1. Ensemble on
est plus fort !!

Initiatives Culturelles

Les 5 et 6 novembre - 4^{ème} FestiCiné d'Afrique
à Theneuille avec Par d'ssus la BOUCHURE

Une vingtaine de films de réalisateurs du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, du Mozambique, Congo, Mali, Sénégal, Cameroun, Madagascar, Togo, Angola seront projetés dans la Salle des Fêtes de Theneuille.

Cette salle a été transformée pour l'occasion en véritable salle de cinéma pour le confort et le plaisir des spectateurs.

L'entrée est gratuite pour tous.

Cette manifestation est rendue possible grâce à la participation de la Cinémathèque Afrique de l'Institut Français qui est l'opérateur du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes pour l'action culturelle extérieure de la France.

Elle soutient le projet de « Par d'ssus la Bouchure », de montrer la Culture et la Création Africaine actuelle par une diffusion non commerciale de ces œuvres, par rapport à l'actualité catastrophe que nous montrent les médias.

Notre sélection comporte des films de fiction courts, moyens et longs métrages, avec une programmation les matins, enrichie de documentaires.

Le local de l'association « Par d'ssus la Bouchure » attenant à la Salle des Fêtes restera ouvert tout au long des projections pour une pause "petite restauration" entre les séances.

Programme détaillé sur le site : <http://pardssuslabouchure.monsite-orange.fr/index.html>



vendredi 9 décembre 2016
Grange de Corgenay 20h30

SOIREE SOLIDARITE

pour la Paix et les enfants réfugiés

*chansons poèmes
musiques danses*

Noël DELMAT
Colette JEANDOT
Howatt Tarab el Arabi
Temps Danse
La Jimbr'tée

tarif entrée
au chapeau

le 24 novembre 2016 à 20h30
à l'Inter-Mitemps
7 rue Pasteur à Moulins

HUMOUR DE POÈTES

De Jacques PRÉVERT à Boris VIAN,
en passant par
Robert Desnos et Jean Anouilh

Anecdotes et poèmes :
J.E. STAMM

Ancdotes et poèmes

dits par

Jean-Emmanuel STAMM

Entrée gratuite avec votre consommation
L'Inter'mitemps
"chapeau" au profit de RESF